



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 17 février 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.**

Depuis quelques années, certains établissements scolaires secondaires en France offrent aux élèves l'obtention d'un « Brevet d'Initiation à l'Aéronautique » (BIA). Il s'agit d'un brevet qui certifie une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et qui touche à des notions comme par exemple les mathématiques, la physique, la cartographie, la météorologie, la navigation, l'histoire et la technologie. Il s'agit d'une formation qui est à la fois théorique et pratique et qui contient aussi des vols d'initiation dans des aéroclubs.

Depuis peu, le BIA est offert au Luxembourg dans un Lycée privé francophone.

Dans ce contexte je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1. Monsieur le Ministre partage-t-il notre avis que le BIA est un outil pédagogique intéressant qui permet aux enseignant-e-s d'initier les élèves à des matières scolaires différentes dans un contexte interdisciplinaire et qu'il permet aux élèves de comprendre l'utilité de différentes disciplines scolaires ?**
- 2. Existents-ils des projets visant à introduire le BIA – ou des formations similaires – dans des lycées publics luxembourgeois ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claude Adam
Député